

MON COMPOSTEUR AU PRINTEMPS !

Le territoire du Pays d'Aix œuvre au quotidien afin de rester en pointe en matière de valorisation des déchets et de réduction des tonnages enfouis, dans le but, notamment, d'atteindre les objectifs ambitieux définis dans la Loi de transition Énergétique.

Ainsi le développement du compostage est un des volets principaux du **Plan Métropolitain de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PMPDMA)**.

MON COMPOSTEUR AU PRINTEMPS

C'est la meilleure période pour composter. Votre jardin renaît et produit en abondance. C'est alors le moment d'intervenir et d'approvisionner votre composteur avec vos déchets végétaux : massifs, tontes de pelouse, tailles de haies, etc... sans oublier vos déchets de cuisine pour respecter l'équilibre des matières indispensables à un bon compost. Votre composteur va devoir « digérer » cet apport important, il vous faut donc veiller à bien aérer et brasser votre compost (2 fois par mois) tout en surveillant le taux d'humidité.

LE PROCESSUS AU PRINTEMPS

Pendant l'hiver, la vie à l'intérieur du composteur a ralenti mais la température du compost est restée constante et la faune a passé l'hiver sans difficultés.

C'est seulement à l'arrivée des beaux jours et du printemps qu'il est conseillé de remuer activement la matière avec une fourche.

Les organismes vivant sous terre (micro-organismes, bactéries, petits invertébrés) se nourrissent de la matière organique en décomposition. En hiver ils vivent au ralenti. Au printemps ils retrouvent une vivacité conduisant à l'accélération de la dégradation. Dès lors, votre composteur fonctionne plus vite !

QUELQUES ASTUCES POUR LE PRINTEMPS

- **Aérer régulièrement** pour faire circuler l'air : 1 à 2 fois par semaine.
- **S'assurer de l'humidité du compost** : dans le cas contraire, arroser.
- **Alterner les apports** : 1/3 de matières humides et 2/3 de matières sèches

Les grosses quantités d'une même matière ne doivent pas être déposées d'un seul coup. Les tontes de gazon ont tendance à se tasser et à pourrir : mettre sur le tas des couches ne dépassant pas 10 cm d'épaisseur, intégrer le reste du gazon petit à petit après l'avoir fait sécher 2 à 3 jours, utiliser le trop-plein de pelouse comme paillage autour des arbres et arbustes.

Vous n'avez pas encore de composteur et désirez commencer ?

Commandez votre composteur ou votre lombricomposteur sur le site du Pays d'Aix.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Il permet de produire un compost 100 % naturel et gratuit, d'enrichir la terre de son jardin en matière organique et de limiter les allers-retours en déchèterie en compostant une partie des déchets de jardin et des restes alimentaires.

De plus le volume de la poubelle se trouve considérablement réduit. En effet, en moyenne chaque foyer peut composter 100 kilos de déchets par an.

En maison, des composteurs en bois :

Deux modèles :

- 300 litres pour les jardins d'une superficie de 100 à 500 m²
- 600 litres pour les jardins d'une superficie supérieure à 500 m²



LE LOMBRICOMPOSTAGE INDIVIDUEL

Le principe du lombricompostage est basé sur la transformation de déchets organiques (épluchures et légumes) par des lombrics. Cet équipement s'adresse prioritairement aux personnes vivant en appartement, maison de village ou ne disposant pas de jardin. Le compost produit permet d'enrichir la terre de ses plantes d'intérieur ou de son balcon.

En appartement, des lombricomposteurs (Deux modèles) :

- 25 litres pour les foyers de 1 à 3 personnes
- 50 litres pour les foyers de 4 à 6 personnes



NOUVEAU !

DESORMAIS VOUS POUVEZ RESERVER VOTRE COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR ET PAYER DIRECTEMENT EN LIGNE SUR NOTRE PLATEFORME SECURISEE.

RENDEZ-VOUS DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE : WWW.PAYSDAIX.FR

<https://www.agglo-paysdaix.fr/environnement/dechets/compostage/obtenir-un-composteur/acheter-un-composteur-en-ligne.html>